

Pour donner un éclairage sur le classement effectué par le Comité d'Evaluation de Bizi :

Présentation de quelques unes des réponses significatives -en positif ou en négatif- à quelques unes des questions posées

Le classement effectué et rendu public a été réalisé par un Comité d'évaluation désigné par la Coordination du mouvement Bizi !

Ce Comité a étudié dans le détail TOUTES les réponses qui nous sont parvenues et les a évaluées avec la même grille d'évaluation. Cette grille évaluait plus favorablement les "oui argumentés" que les "oui simples" ou "oui" avec des commentaires décevants, différemment les "non", les "non mais", et les "non" avec des commentaires décevants, ainsi que les absences de réponses à certaines questions. Le comité d'évaluation traquait également les oui "politiciens" qui étaient en fait des non en regard des conditions assorties pour que ce oui devienne réalité.

L'évaluation a donné lieu à un travail collectif intense et qui a duré très longtemps (5 heures de réunion ininterrompue précédées d'une journée de travail de regroupement, lecture et analyse des différentes réponses en face de chaque question) réalisé par des militants aux sensibilités électorales différentes, bien que tous unis par une vision anti-proctiviste et pro-justice sociale de l'écologie.

Cela a donné le classement qui a été rendu public ce jeudi 7 juin. Nous avons mis le contenu intégral de toutes les réponses en ligne sur notre site. Vous trouverez ci-dessous une toute petite partie des réponses obtenues, placées ici pour en illustrer la diversité, l'intérêt du débat sucité, et pour éclairer le classement rendu par le Comité d'évaluation.

Le tout a un intérêt pédagogique certain, et souligne entre autres le besoin qu'il y a pour Bizi de continuer son travail de formation et de sensibilisation, y compris auprès des formations politiques locales et des députés potentiels, ou à venir....

1) De quel objectif de limitation de la température moyenne à la surface de la terre par rapport à la période pré-industrielle (1850) êtes-vous partisan à l'horizon 2100 (en degrés celsius) ?

Thierry BUISSON (Alliance Ecologique Indépendante) : pas de réponse

Colette CAPDEVIELLE (PS) : Les scientifiques, au plus haut niveau, donnent des probabilités, ils ne sont manifestement pas d'accord entre eux.

Le réchauffement climatique est une réalité constatée, en l'état actuel de la science nous savons qu'il y a urgence mais les experts ne sont pas d'accord sur les délais, les dates, il nous est donc très difficile, en l'état actuel, d'être péremptoire sauf à dire qu'il faut considérer ce point comme essentiel dans toutes les politiques publiques et qu'il y a donc urgence

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : je ne possède pas la connaissance technique pour répondre à cette question

Jacques VEUNAC (Centre pour la France) : + 2°C

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) :

La question telle que vous la posez, me donne l'impression que nous n'avons pas d'autre choix que d'être « complice » de la situation. Je ne suis pas partisane, à quelque horizon que ce soit, d'une quelconque augmentation de température.

Sylvianne Allaux (PS) : pas de réponse

Philippe ETCHEVERRY (Europe Ecologie) :

Une politique énergétique crédible dans l'Hexagone ne peut ni attendre que les autres aient commencé, ni être isolée d'une politique internationale de lutte contre les gaz à effet de serre (GES). La relance des négociations pour prolonger et compléter le protocole de Kyoto est une impérieuse nécessité.

L'Union européenne doit passer au minimum à un objectif de 30 % de réduction des émissions de GES en 2020 avec une fiscalité incitative et redistributive.

Face aux dysfonctionnements des marchés actuels, déresponsabilisant le Nord et favorisant la spéculation au Sud, une réduction des émissions de GES compatible avec l'objectif de réchauffement moyen inférieur à 1,5 °C en 2100 est absolument indispensable. Cela passe par le déploiement d'outils internationaux permettant de financer l'accès aux technologies et énergies propres.

Pour y parvenir, les écologistes proposent :

- d'encadrer et de réformer les marchés carbone, et en particulier les mécanismes de développement propre. Le soutien à d'autres mécanismes d'action publique tels que les projets de gestion communautaire doit devenir prioritaire afin d'intégrer des objectifs comme la protection des Peuples premiers, la préservation de la biodiversité, la souveraineté alimentaire et des solutions innovantes (ville en transition...).

Ces systèmes innovants alternatifs pourraient à terme se substituer au système de marché carbone:

- d'engager la taxation des transports internationaux (aériens et maritimes) afin de limiter leurs émissions ;

- d'amorcer la mise en place d'un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne afin d'empêcher la concurrence environnementale déloyale.

Les recettes seront reversées aux pays exportateurs par l'intermédiaire d'un fonds vert soutenant les investissements dans les meilleures technologies afin de réduire les émissions de GES chez nos partenaires économiques ;

- de faciliter les transferts de technologies dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables du Nord vers le Sud. Le droit de la propriété intellectuelle ne doit plus être un frein à ces transferts

2) Pour contribuer à atteindre cet objectif, quels objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre la France devrait-elle se fixer, et défendre pour l'Union Européenne (par rapport à l'année 1990) :

Michel Lamarque (Indépendant): je ne maîtrise pas le sujet.

Peio Etcheverry-Aintchart, Laurence Hardouin, Anita Lopepe (EH Bai) : à l'horizon 2020 : 40 % - à l'horizon 2050 : 95 %

Il faut prendre comme objectifs la fourchette haute de ceux fixés par le GIEC pour les pays industrialisés. En effet, il y a une sous-estimation du danger dans les derniers rapports du GIEC

(dûs à la prudence nécessaire pour permettre le consensus de l'ensemble de la communauté scientifique, à une sur-estimation des gains prévus en intensité carbone à l'échelle mondiale et au fait que les systèmes de modélisation du GIEC ne peuvent pas prendre en compte les « phénomènes non linéaires » comme la dislocation des calottes glacières, par exemple). Les travaux scientifiques les plus récents pointent majoritairement une aggravation et une accélération des mécanismes causant le réchauffement climatique, et le prochain rapport du GIEC, prévu en 2014, mais dont la publication pourrait être avancée à l'automne 2013, risque fort d'entériner officiellement ces observations.

De plus, aux yeux d'EH Bai, les changements de modèle de société qu'exigerait l'atteinte de tels objectifs de réduction d'émissions de GES sont non seulement indispensables, mais ils sont de surcroît souhaitables ! Relocalisation de nos économies et organisation relocalisée et décentralisée de nos sociétés, diminution radicale des transports, agriculture paysanne et biologique, sobriété énergétique et énergies renouvelables, valeurs accordant plus d'importance à la culture et au lien sociale qu'à la multiplication des biens matériels, réapprentissage des limites et refus de la surconsommation et du gaspillage etc.

Jean-Baptiste MORTALENA (Adour Par Coeur) : à l'horizon 2020 : 25 à 40 % - à l'horizon 2050 : 80 à 95 %

Alexa Hilaire (Alliance Ecologique Indépendante) : à l'horizon 2020 : moins 20 % à l'horizon 2050 : moins 80 %

Jacques VEUNAC (Centre pour la France) : à l'horizon 2020 : 20 % - à l'horizon 2050 : 75 %

Christophe LEPRETRE (Alliance Ecologique Indépendante) : à l'horizon 2020 : moins 20 % - à l'horizon 2050 : moins 80 %

François Maitia (PS) : pas de réponse

3) Êtes-vous favorable à l'instauration d'une telle Contribution Climat Energie à l'échelle de la France ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI , nous sommes très favorables à une éco-fiscalité graduée et juste. Celui qui produit le plus, et pollue le plus doit payer le plus

Pascal LESELLIER (DLR) : NON

Marie CONTRAIRE (le Centre pour la France) : OUI

Jacques VEUNAC (Le Centre pour la France) : NON. : Non, car il s'agit de la création encore d'une nouvelle taxe et d'une redistribution dont on connaît les effets pervers : pourquoi ne pas financer la politique de transition énergétique par une budgétisation directe, sans création de nouvelle taxe et engageant la responsabilité du politique.

François Maitia (PS) : Autre position : Instauration d'une contribution climat énergie aux frontières de l'Europe.

Michel Lamarque (Indépendant) : je partage cette idée d'agir sur la fiscalité pour influencer les comportements.

Stephane Bernard (EBR-T) : Paradoxalement, notre réponse est négative, car simplement nous sommes contre le droit de polluer ! L'urgence climatique et environnementale dans laquelle notre planète se trouve ne souffre pas de compromis, pourtant devenu un « cheval de bataille » incontournable, même pour des organisations écologiques !

4) Êtes-vous favorable à l'adoption d'une telle loi de sortie progressive et complète du nucléaire ?

Pascal LESELLIER (DLR) : NON

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : OUI, la transition énergétique doit être programmée et très progressive, mais irréversible.

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : Je suis favorable à une sortie progressive du nucléaire mais l'objectif d'une sortie complète en 2033 me paraît bien difficile à atteindre : 20 ans pour passer au nucléaire 0 c'est court.

Peio Etcheverry-Aintchart, Laurence Hardouin, Anita Lopepe (EH Bai) : OUI

Remarques : L'énergie nucléaire, en dehors de sa dangerosité et des multiples problèmes qu'elle pose, repose sur une organisation de la société obligatoirement centralisée et militarisée, que récusent EH Bai. Nous voulons au contraire des politiques d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, décentralisées et adaptées à la réalité de chaque bassin de vie, et créatrices d'emplois répartis sur tout le territoire et non pas concentrés sur quelques grands pôles comme c'est le cas avec le nucléaire.

François Maitia (PS) : Autre position : Proposition d'une loi de diminution de la part du nucléaire dans la production d'électricité.

Stephane Bernard (EBR-T) : Oui, sans appel et avec sortie de toutes les énergies fossiles telles que pétrole et gaz.

5) Seriez-vous prêt-e à interpellier le gouvernement espagnol qui veut prolonger jusqu'en 2019 la centrale de Garoña malgré son caractère obsolète et de nombreux incidents ?

Alexa Hilaire (AEI) : Oui

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI bien sûr mais c'est surtout le rôle du gouvernement.

Pascal LESELLIER (DLR) : NON

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : OUI

Philippe ETCHEVERRY (EE) : OUI

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

François Maitia (PS) : pas de réponse

Sylvianne Allaux (PS) : Je serais prête, si les électeurs me désignent comme leur députée à attirer l'attention de l'Assemblée Nationale, du Gouvernement ainsi que de la Commission Européenne concernant la centrale de Garoña.

Sophie Hauteneuve (Parti Pirate de France) : Oui Remarques : Je suis d'accord pour interpeller le gvt espagnol en tant que citoyenne mais ce n'est pas le rôle d'un législateur français d'interpeller le gouvernement d'un autre pays souverain. Ce sera au Partido Pirata de prendre la parole.

8) Êtes-vous favorable à l'instauration d'une obligation de rénovation pour le parc de bâtiments existants afin d'atteindre un seuil de 80 kWh/m²/an pour les bâtiments à usage d'habitation (modulé selon la zone climatique et l'altitude) et de réduire la consommation en énergie primaire du parc tertiaire public et privé de 40% par rapport à la consommation de référence d'ici à 2020 en rénovant en priorité les bâtiments les plus consommateurs ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI Proposition n° 43 de François Hollande à savoir un vaste plan qui permettra à 1 million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité. Le plus important reste vraiment l'isolation, chaque fois que cela est possible et réalisable techniquement, le seuil de 80 KW est raisonnable. Rendre cela obligatoire est compliqué et difficile à mettre en œuvre.

Il faut donc des politiques très incitatives et prioriser sachant que dans certains cas quand les bâtiments sont trop anciens il vaut mieux reconstruire du neuf .

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

MAIS dans des conditions à définir de façon à ce que les ménages –et en particulier les classes populaires –n'aient pas à en payer le prix

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

- cela est essentiel car les ménages, locataires ou propriétaires à faibles revenus, sont assujettis à la double peine de logements peu ou pas rénovés et des frais de chauffage très élevés, voire pas de chauffage en raison du coût.
- et ATTENTION aux possibilités financières des propriétaires (personnes âgées propriétaires avec des petites retraites ou les jeunes primo accédant).

Par contre, nécessité de soutenir les TPE et PME sur les emplois de rénovation et d'isolation du bâti ancien qui ne doivent absolument pas être laissés aux mains des multinationales.

François Maitia (PS) : pas de réponse

Sylvianne Allaux (PS) : Il est à noter que, bien souvent malheureusement, les ménages les plus en difficulté ont à vivre dans des logements vétustes, parfois mal isolés. Ce qui oblige à une consommation d'énergie plus grande. Se pose, ici, d'ailleurs une question sociale dans l'usage des énergies. Il nous faut réinstaurer une justice dans la consommation énergétique.

C'est la raison pour laquelle, mon action aura, constamment, pour objectif de réduire les

injustices existantes en matière de consommation d'énergie et cela passe évidemment par un travail commun avec les acteurs concernés par le logement. Rénover autant que possible le nombre de logements vétustes aura pour effet de réduire la consommation en énergie primaire.

Je suis donc favorable au renforcement des dispositifs existants en matière de logement social.

Michel Lamarque (Indpdt) : Non à l'obligation, ce sera le meilleur moyen de faire sortir des logements du parc locatif. Je travaillerai plus sur de nouvelles carottes que sur ce bâton.

Stephane Bernard (EBR-T) : Oui, mais nous voulons aller plus loin encore par la mise en place dans chaque secteur de notre société de « filières EBR-T » répondant à un cahier des charges obligatoires dont les principaux critères sont : durabilité, équilibre dynamique, transparence écologique et non-profit. Cette politique de « filières EBR-T » appliquée au secteur du logement permettrait de construire des logements dits « sociaux » sous la responsabilité publique en excluant la notion de profit et en maximisant la notion de rapport qualité/accession. Ceci concerne aussi bien sûr les rénovations. Nous vous rappelons que pour nous l'énergie devrait être gratuite et gérée par domotique dans un souci d'efficacité énergétique.

9) Êtes-vous favorable au renforcement des dispositifs existants au niveau du logement social ?

Pascal LESELLIER (DLR) : NON

Marie CONTRAIRE (CPF) : plutôt favorable mais je ne mesure pas l'incidence technique pratique des chiffres cités et attention aux répercussions sur les prix des loyers sociaux

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : OUI. Bien évidemment, les logements sociaux doivent être exemplaires en la matière. Au delà de l'impact environnemental, cela aura pour conséquence la réduction des factures énergétiques des locataires de logements sociaux, qui sont en principe ceux dont les revenus sont les plus faibles.

Plus globalement, concernant le logement social, nous sommes favorables une politique d'attribution des logements sociaux aux plus déshérités EN PRIORITE, ce qui malheureusement n'est pas le cas aujourd'hui

Peio Etcheverry-Aintchart, Laurence Hardouin, Anita Lopepe (EH Bai) : OUI

Remarques : cela viendrait en complément des autres mesures que nous proposons dans ce domaine, et pourrait bénéficier d'une partie des recettes qu'elles engendreraient : par exemple modification de la constitution permettant de taxer les résidences secondaires, ce qui permettrait de fournir une manne aux municipalités qui pourraient plus facilement préempter pour construire des logements sociaux, ce qui est impossible aujourd'hui et augmentation des pénalités des villes qui sont en dessous du quota de 20 % de logements sociaux

Philippe ETCHEVERRY (EE) : OUI

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

MAIS sans que cela diminue le nombre de logements sociaux –actuellement très en deçà des nécessités –à construire. La question du logement est aujourd'hui une question majeure et ne peut se résoudre que par une politique de développement conséquent du logement social (80% de la population satisfait aux critères d'attribution), combinée à la réquisition des logements vides, une forte taxation des résidences secondaires ...

François Maitia (PS) : oui

10) Êtes-vous favorable à l'adoption d'un schéma national d'infrastructures de transport sobre en carbone et en énergie reposant sur :

- a. L'abandon des projets routiers/autoroutiers et aéroportuaires.
- b. La création d'un réseau national Intercités s'appuyant, en priorité, sur le réseau existant.
- c. Le sauvetage et le développement du fret ferroviaire
- d. Le développement du transport par voie fluviale..
- e. Une politique volontariste favorisant l'intermodalité dans le transport de personnes.

Jacques VEUNAC (CPF) : OUI

Remarques : Oui, mais plus qu'un schéma national, c'est au niveau local que cette politique volontariste doit se former, avec les réflexions sur :

- la LGV,
- le Fret ferroviaire et l'intermodalité route – rail
- l'intermodalité route – rail pour les voyageurs (accès vélos ou autos dans le train, etc.)
- tram-train
- transports collectifs en site propre
- ligne du souffre

Autre compétence à attribuer à l'autorité de gouvernance de la nouvelle collectivité territoriale

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : OUI sans restriction

Peio Etcheverry-Aintchart, Laurence Hardouin, Anita Lopepe (EH Bai) : OUI

Remarques : oui, nous défendons déjà les mêmes logiques dans les instances auxquelles nous participons et au niveau de nos combats quotidiens.

Nous défendons également dans le cadre de notre campagne des propositions locales comme le renforcement des activités du Centre Européen de Fret de Mouguerre et du port de Bayonne, la création d'un réseau cyclable continu sur l'agglomération du BAB et sa périphérie, interconnecté avec un réseau de bus et de navettes gratuites circulant sur des voies réservées., le développement des transports en commun entre le Pays Basque intérieur et la côte, un schéma global des circulations.

Plus globalement, EH Bai revendique clairement la gratuité des transports publics, la relocalisation de l'activité économique et la suppression des transports indécents afin de réduire significativement la circulation des marchandises.

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

avec une réserve sur le a). Plutôt que l'abandon, nous préférons «débat + consultation de la population» pour tout projet important

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

- a) faire la guerre aux low coast financés par tous pour l'intérêt de quelques uns
- b) urgence à moderniser le réseau existant
- c) essentiel pour développer les TPE et PME

F. Maitia (PS) : Remarques : Le Schéma National des Infrastructures de Transport sera en effet à l'ordre du jour des travaux de la prochaine Assemblée Nationale, une fois celle-ci constituée.

François Hollande s'est engagé à relancer la politique des transports pour lutter contre la fracture territoriale. La priorité doit être donnée aux transports du quotidien.

Il faut tout d'abord rénover le réseau ferroviaire existant – les réseaux fluvial et routier doivent d'ailleurs l'être également, car ils se sont fortement dégradés ces dernières années. Concentrer les politiques et les investissements publics sur ces transports du quotidien est la clé de la réussite de toute politique de report modal. Cela passera par le lancement d'un troisième appel à projets de transports en commun en site propre (TCSP) pour atteindre l'objectif de 1500 km de TCSP à l'horizon 2020. Cet appel à projets devra tout particulièrement mettre l'accent sur la desserte des

quartiers sensibles vers les bassins d'emplois et les services publics, afin d'accroître l'employabilité des populations les plus frappées par le chômage et de renforcer la solidarité territoriale. Il pourra être élargi à l'ensemble des outils de la mobilité durable et encouragera l'inscription des projets dans une stratégie globale de déplacements et d'aménagement durables. Cette initiative est d'autant plus nécessaire qu'elle participera au soutien de la croissance, en générant de l'activité pour les filières de l'industrie ferroviaire et des travaux publics et en créant des emplois non-délocalisables.

Sylvianne Allaux (PS) : Je suis favorable à une réflexion nationale autour de l'adoption d'un schéma d'infrastructures de transport sobre en carbone et en énergie ainsi que sur la création d'outils financiers cohérents qui doivent pouvoir accompagner ce schéma. Cela doit pouvoir se faire dans le cadre de concertations avec l'ensemble des acteurs concernés.

Stephane Bernard (EBR-T) : Non seulement national, mais aussi international. Je vous renvoie aux propositions sur les transports de l'EBR-T dans la première partie de notre réponse. J'y ajouterais que même le transport de marchandises serait gratuit avec transfert du personnel routier, après formation, vers la filière ferroviaire, maritime ou à mettre en place (technologie future comme le Maglev ou autres à inventer).

11) Êtes-vous partisan de la mise en place de moyens financiers adéquats et cohérents pour asseoir une politique de transport sobre en carbone et en énergie ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI mais attention aux leviers de l'éco-fiscalité. Il ne faut pas qu'une charge supplémentaire accable les toutes petites entreprises. Ici encore rester équitable est très important

Philippe ETCHEVERRY (EE) : OUI

Jacques VEUNAC (CPF) : Je ne suis toujours pas partisan de taxes nouvelles. Un débat démocratique doit être ouvert pour définir la vérité des coûts. Chacune des décisions proposées doit être évaluée avec soin

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : *Nous nous abstenons, étant par exemple favorables à c) mais défavorables à la CCE. Quant aux autres mesures fiscales, il faudrait qu'elles soient précisées.*

François Maitia (PS) : Autre position : Le versement transport ne suffit plus à financer les investissements et l'exploitation des réseaux de transports. Qui plus est, les Régions n'en bénéficient pas. François Hollande entend doter ces dernières d'une ressource dédiée aux transports régionaux. Le financement des transports publics devra également passer par la fiscalité écologique. Il mettra en place le principe de pollueur-payeur afin de favoriser le transfert modal en faveur des transports ayant un meilleur rendement énergétique. À ce titre, la taxe poids lourds et la directive « Eurovignette III » vont dans le bon sens.

12) Êtes-vous opposé-e à la création de la voie nouvelle LGV Bordeaux-Hendaye, et partisan de l'emploi d'une partie des fonds qui lui étaient destinés au développement des alternatives de proximité au tout routier (trains de proximité, bus, vélo, intermodalité...) ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : NON cf nos réponses à la question 10 . Nous ne pouvons développer le frêt ferroviaire et les déplacements inter-cités sur les voies existantes lesquelles se trouvent , qui plus est , dans des zones très urbanisées. Il y a un débat sur la saturation des lignes, à 20 / 30 ans. Le réseau existant doit être sécurisé pour favoriser les déplacements courts. La LGV devra respecter l'environnement et à terme deviendra nécessaire, le transport par train étant le plus protecteur et le plus sécurisant

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI

Remarques : Depuis toujours, le Pays Basque est un espace privilégié de traversée des Pyrénées. Il a toujours connu cette réalité, parfois à son profit, parfois à son détriment, mais il l'assume avec d'autant plus de sérénité qu'elle représente tout à la fois à sa contribution à la construction européenne et la colonne vertébrale du Pays Basque de demain.

Mais à l'heure actuelle, au nom d'une vision purement productiviste des échanges humains et économiques, la gestion des circulations en Europe entraîne une fuite en avant des infrastructures de transport au Pays Basque. Ainsi, dans une bande côtière de moins de 50 km de long entre Saint-Sébastien et Bayonne et 10km de large depuis l'océan, on ne compte pas moins qu'une autoroute déjà élargie ou en cours d'élargissement à 2x3 voies, le réseau secondaire, une voie ferrée à laquelle on promet d'ajouter une nouvelle ligne à grande vitesse, deux aéroports, le port de Bayonne et celui pharaonique en projet à Pasaia ! Et encore le projet de 2x2 voies transnavarraise a-t-il été abandonné sous la pression populaire...

Au nom du diktat de la grande vitesse et à l'unique profit de quelques centaines de cadres d'entreprises ou résidents secondaires impatientes, il semblerait que ce territoire soit condamné à accepter tout projet nouveau d'infrastructures, sans aucun souci des conséquences environnementales, paysagères, humaines ou économiques, et sans regard pour une connexion côte-intérieur de plus en plus problématique ou des territoires ruraux toujours enclavés.

- EH Bai s'affirme en faveur d'une logique durable de l'aménagement du territoire en général, et de celui des circulations en particulier ; une logique qui ne considèrera pas les modes de transport de manière segmentée mais dans un schéma global et respectueux de l'espace et des populations.

- Dans cette logique, EH Bai fixe une priorité aux alternatives au tout-routier, en particulier dans les liaisons interurbaines du littoral et entre côte et intérieur.

– EH Bai s'oppose fermement au projet de LGV

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

Électrification de Bayonne-Garazi (1 million d'€ du KM)

Prolongation du Topo jusqu'à Bayonne

François Maitia (PS) : non

Sylvianne Allaux (PS) : Concernant la LGV, je suis pour mettre en place les outils d'un désenclavement de notre territoire. Mais en tant qu'élue j'aurais à cœur de donner la parole à la population. C'est la raison pour laquelle je suis favorable à une consultation concernant le projet de LGV. Plus globalement, je serais également favorable à une réflexion autour d'un schéma d'infrastructures de transport sur le Pays-Basque.

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : OUI

Jean- Baptiste MORTALENA (APC) : OUI

Philippe ETCHEVERRY (EE) : OUI

Jacques VEUNAC (CPF) :

Autre position : Le débat démocratique privilégie 5 questions auxquelles il n'a pas été répondu :

- le Pays Basque de la Grande Vitesse Ferroviaire ? Je pense que oui.
- le Pays Basque a-t'il besoin du report modal de la route vers le rail ? Je pense que oui.
- le Pays Basque a-t'il besoin d'un tram-train transfrontalier et de lignes internes (St Jean Pied de Port) ? Je pense que oui.
- ces cadencements sont-ils compatibles avec le TGV sur les lignes actuelles ? C'est une question à préciser.
- l'environnement du Pays Basque doit-il être protégé ? Cela ne se discute pas. Le patrimoine naturel du Pays Basque est une richesse, il ne faut pas lui porter atteinte. Si un nouveau tracé LGV devait s'avérer inévitable, son inscription environnementale devrait être parfaite (enfouissement de la ligne, etc.).

Le débat démocratique doit se poursuivre. Il n'est pas possible d'imposer à un territoire un aménagement contesté par une majorité de ses acteurs. Il faut trancher une fois pour toutes les débats d'experts, et trouver un consensus basé sur les faits. Une fois de plus, ce débat a sa légitimité et doit se poursuivre.

Christophe LEPRETRE (AEI) : OUI

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

Nous sommes opposés à la voie nouvelle Bordeaux –Hendaye. Nous y opposons l'aménagement des voies existantes et l'utilisation de trains pendulaires. Nous sommes pour des transports en commun publics et gratuits (ils sont déjà fortement subventionnés pour le plus grand bénéfice du privé dans le BAB). Des exemples existent: Gap, Aubagne, Colomiers, Compiègne, Châteauroux

Michel Lamarque (Indpdt) : Exact, je suis contre la LGV. En revanche, comme jusqu'à preuve du contraire nous sommes encore sur un des 2 points de passage des Pyrénées, je suggère la protection d'un bande non-urbanisée, réservée pour l'avenir. En attendant elle croquera du CO2.

Alexa Hilaire (AEI) :Oui

Pascal LESELLIER (DLR) : OUI

Stephane Bernard (EBR-T) : oui

Thierry Buisson (AEI) : OUI

Sophie Hauteneuve (PP) : oui

14) Êtes-vous favorable à la mise en place d'un plan de reconversion pour accompagner ceux qui souhaitent passer de systèmes intensifs et industriels vers l'agriculture paysanne ou biologique ?

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

Il existe déjà des aides à la conversion en bio ou pour s'orienter sur des pratiques "durables" c'est l'AREA (agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine). Tous ces dispositifs sont intéressants mais ne constituent pas à proprement parler un plan à la hauteur des besoins et des enjeux. Il faudrait une hiérarchie plus nette entre ceux qui mettent en oeuvre quelques mesures ponctuelles et ceux qui changent de système (passage en bio par exemple).

François Maitia (PS) : oui

Sylvianne Allaux (PS) : *J'ai toujours défendu le développement d'une agriculture paysanne et durable. En tant qu'élue régionale j'ai soutenu et voté l'ensemble des règlements d'interventions incitant à une agriculture respectueuse de l'environnement.*

Je crois au développement de circuits-courts, je défends la vente directe de produits fermiers et pense que nous trouverons là un moyen d'augmenter le revenu de nos agriculteurs.

Mais il faut également pouvoir aider nos paysans à développer sur leur exploitation une autonomie énergétique car des alternatives naturelles existent (et sont moins coûteuses).

De la même façon, je reste persuadée que nous devons aller vers de nouvelles pratiques vétérinaires pour ce qui concerne les élevages (ovins, bovins...etc) : changer les pratiques d'élevages, aller vers plus de prévention, utiliser des moyens homéopathiques...Des expérimentations existent, au pays-basque et ailleurs et nous devons regarder, cela de très près. Car cela pourrait relever d'une solution d'avenir en matière de soin aux animaux.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI

Remarque : les abertzale de gauche comme ceux qui font EH Bai sont fortement impliqués -et depuis très longtemps déjà- dans la construction d'alternatives au quotidien pour faciliter dès maintenant l'évolution dans un tel sens. Notre programme de campagne comporte un grand nombre de propositions concrètes s'inscrivant dans cette perspective.

Michel Lamarque (indpdt) : *Je crois que chez nous les agriculteurs s'y mettent tout seuls, donc pas de technostructure dont l'existence même ne serait pas durable.*

15) Êtes-vous favorable à une politique de maîtrise des émissions de N2O en diminuant l'utilisation d'engrais azotés ?

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) :

Nous nous abstenons, n'étant pas favorables à jouer sur la demande par le biais de la taxation

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

Bien sur qu'il faut réduire les doses d'Azote chimique, mais la voie réglementaire est très insuffisante et nourrit l'accusation de l'écologie punitive. Il faudrait des incitations plus fortes pour changer de système de fertilisation: financières mais aussi d'accompagnement et de conseil technique mieux organisés et soutenus.

D'autre part le recyclage des déchets végétaux devrait être généralisé par compostage et mieux par méthanisation ce qui constitue des matières fertilisantes pour les terres. (compost et digestat).

16) Êtes-vous favorable à la reconnaissance officielle par l'Etat d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, qui promeut l'agriculture paysanne et durable en Pays Basque nord, et le versement de la quote-part lui revenant des financements publics et de la fiscalité allant actuellement en totalité à la Chambre d'Agriculture de Pau ?

Marie CONTRAIRE (CPF) : OUI

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : OUI

Thierry BUISSON (AEI): sans opinion

Philippe ETCHEVERRY (EE) : OUI, je suis membre d'EHLG

Jacques VEUNAC (CPF) :

Autre position : ...Encore une fois, une collectivité territoriale avec des compétences fortes et globales, pourrait répondre à cette problématique

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI

Christophe LEPRETRE (AEI) : OUI si BIO

Pascal LESELLIER (DLR) : NON

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

Stephane Bernard (EBR-T) : Même si cette démarche semble légitime, elle est réductrice et étroite de vision dans le fait qu'elle revendique une « exception basque » : pour nous, tous les terroirs sont des exceptions et devront être appréhendés de la sorte. Nous sommes donc favorables à la généralisation de cette démarche et non à son exception !

François Maitia (PS) : Oui Remarques : Je suis favorable à ce qu'il y ait une Chambre d'agriculture au Pays Basque. Avec des élections. Et un siège au Pays Basque. Mais cela passe par une modification de la législation : à intégrer dans la réflexion sur la future entité juridique "Pays Basque". Il s'agit d'un travail de parlementaire.

Ce qui compte surtout, c'est qu'EHLG puisse travailler. J'ai témoigné à son procès en première instance et en appel. J'apporte mon soutien global à l'agriculture paysanne et durable».

Sylvianne Allaux (PS) : Je soutiens l'actions d'EHLG et ce, depuis sa création.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) :

Remarques : oui, bien évidemment. Nous avons activement participé -aux côtés de beaucoup d'autres secteurs de la société- à la défense de EHLG au moment où le gouvernement Sarkozy / Alliot-Marie (alors ministre de la justice) voulait l'interdire. De plus, la création d'une institution spécifique que nous revendiquons pour le Pays Basque nord entraînerait ipso facto la création d'une instance agricole spécifique, de type Chambre d'agriculture plus adaptée aux besoins du développement d'une agriculture paysanne et durable et d'une agriculture biologique.

VII) Une lutte planifiée contre l'étalement urbain :

17) Êtes-vous partisan de transférer la compétence de l'élaboration du PLU à l'intercommunalité, dans un premier temps en incitant financièrement les communes à transférer cette compétence à l'intercommunalité via, par exemple, un « bonus » dans les dotations globales de financement avant de rendre ce transfert obligatoire d'ici 3 à 5 ans ?

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) :

Nous nous abstenons. Nous sommes d'accord sur l'objectif mais ne pensons pas que l'intercommunalité y réponde. Il faudrait l'avis et le contrôle de la population par le biais des associations de locataires par exemple, également le contrôle des paysans par le biais de leurs syndicats et regroupements

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI et cela est d'ailleurs aujourd'hui devenu une nécessité , il faut se doter de règles de conduites draconiennes mais justes et il n'est pas question qu'une commune ne vienne s'exonérer de la construction de logements sociaux (cela peut en effet être le risque !) cf aussi la pertinence du SCOT

Marie CONTRAIRE (CPF) : Réservee. L'intercommunalité, à ce jour, n'est pas une structure vraiment démocratique

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI
Dans son fonctionnement aujourd'hui, l'ACBA n'est pas une véritable communauté d'agglomération dans le cadre du PLU : chacun fait ce qu'il veut dans son coin en matière d'urbanisme.
D'autre part, les intercommunalités devraient soumettre aux populations des projets globaux sous forme de consultation publique par exemple

19) Plusieurs outils légaux et fiscaux existent pour favoriser la mise en place de cette stratégie foncière, souhaitez-vous les renforcer, notamment à travers la mise en place des PPEANP (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) et du renforcement de la CDCEA ?

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : Nous nous abstenons.

Michel Lamarque (indpdt) : Trop compliqué à mon goût. Un PLU est déjà une usine à gaz, alors là ...

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI
Remarques : Là encore, la Collectivité Territoriale spécifique du Pays Basque nord aura un grand rôle à jouer et pourra considérablement renforcer les moyens de l'EPFL.
De plus, nous défendons dans le cadre de notre campagne, la création d'un impôt spécifique aux résidences secondaires.

VIII) Revenir à la retraite à 60 ans et diminuer la durée du travail :

Si vous êtes élu-e en juin 2012 :

20) Appuieriez-vous le retour à l'âge légal de la retraite à 60 ans ?

Marie CONTRAIRE (CPF) : à travailler. Argumentation trop simple et mécanique qui ne prend pas en compte le financement des retraites.

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : NON. Toutefois, je suis partisan d'une adaptation des conditions d'âge pour le départ à la retraite en fonction de la pénibilité du travail effectué.

Jacques VEUNAC (CPF) : NON. Ce n'est en rien le partage du travail qui résoudra nos problèmes, c'est l'éducation et la formation professionnelle qui permettront les évolutions de carrière.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI
Remarques : oui, nous menons de surcroît campagne pour le retour aux 37,5 annuités pour la retraite avec prise en compte des années d'étude après 18 ans.

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI , cf proposition François Hollande et le futur décret qui va permettre aux salariés ayant cotisé et commencé tôt de partir à 60 ans.

Christophe LEPRETRE (AEI) : NON. Vu l'état des comptes publics . Ce qu'il faut c'est un travail que les personnes ont plaisir à pratiquer

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI
Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi le retour aux 37,5 annuités. A quoi sert le départ possible à 60 ans (55 pour les métiers pénibles serait également nécessaire) si le nombre d'annuités est de 41, puis 42, puis !?

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI
Prendre en compte les années de cotisations: si à 57 ans le salarié comptabilise 41 ans de cotisations, il doit avoir droit à la retraite à taux plein

Alexa Hilaire (AEI) : Non
Pour réduire au maximum le chômage et la dégradation de notre planète il suffit de repenser le travail. C'est-à-dire modifier notre agriculture pour une agriculture à échelle humaine, bio et de proximité, ce qui crée des emplois, mais aussi créer des emplois dans le domaine des énergies renouvelables, de la formation des artisans aux nouvelles techniques, de la préservation de l'environnement

François Maitia (PS) : Oui
Remarques : La conférence sociale, le 14 juillet prochain, étudiera cette question. François Hollande s'est engagé à négocier une nouvelle réforme des retraites, en faisant en sorte que ceux qui ont 60 ans et qui auront cotisé la totalité de leurs annuités retrouvent le droit de partir à la retraite à taux plein à cet âge-là.....

Sylvianne Allaux (PS) : Je soutiens l'un des 60 engagements de François Hollande en matière de retraite. Ainsi, nous ferons en sorte que ceux qui ont 60 ans retrouvent le droit de partir à la retraite à taux plein à cet âge-là. Et ce principe sera mise en œuvre immédiatement.

21) Défendrez-vous de nouvelles avancées vers la réduction du temps de travail hebdomadaire et annuel ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : la réduction du temps de travail a été portée par la gauche, c'est un progrès social et un principe de partage. Aujourd'hui nous sommes très loin du plein emploi et le CDI n'est plus le contrat de base et de référence en droit social . Le Code du Travail a été quasiment détruit ces dernières années, le CDD à temps partiel devenant le contrat le plus fréquemment utilisé. La priorité doit , à notre avis être donnée à la lutte contre la précarité, à la protection du contrat de travail et du salarié , au retour au CDI, plus protecteur. La priorité est loin, avec l'augmentation du SMIC et des salaires. Lutter aussi contre les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes est une priorité.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI
Remarques : oui, nous revendiquons la reprise de la diminution du temps de travail, avec l'objectif d'avancer vers les 32 heures, dans le programme officiel de notre campagne législative. C'est pos-

sible avec une autre répartition des revenus du travail, des richesses produites ainsi qu'en plafonnant les revenus et en diminuant les revenus du capital...

Marie CONTRAIRE (le centre pour la France) : la transition sociale devra être aussi progressive que la transition énergétique. La diminution du temps de travail suivra un nouveau modèle social, plutôt que de le précéder.

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : NON

Jacques VEUNAC (CPF) : NON. Le vieillissement, la pénibilité, la durée effective du temps de travail : voilà ce qui devrait être pris en compte

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : OUI

C'est indispensable: nous sommes pour le partage du travail entre toutes et tous, sans perte de salaire. 32h hebdo tout de suite

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

Eva Joly a proposé la semaine des 32 heures

Alexa Hilaire (AEI) : Oui

Autre position :.....Au cas par cas et en concertation avec syndicats concernés de la corporation concernée

Christophe LEPRETRE (AEI) : OUI. Au cas par cas et en concertation avec syndicats concernés de la corporation concernée

Thierry BUISSON (AEI) : OUI

François Maitia (PS) : pas de réponse

Michel Lamarque (Indpdt) : Non, les 35h ont traumatisé tout le corps social et ne sont pas encore digérées, produisons à nouveau des richesses, finançons l'éducation la précarité la dépendance et après nous verrons.

Stephane Bernard (EBR-T) : Oui. L'approche en la matière est surprenante par la plupart de nos concitoyens ! L'automatisation et les avancées technologiques sont pour tous un terrain favorable au chômage ou à la délocalisation dans une société de profit (avec les disparités internationales fiscales et de niveau de vie). Nous pensons au contraire que plus notre technologie avancera plus elle devra être au service de l'humain. On constate que c'est son utilisation qu'il faut remettre en question et surtout que cette notion de profit et de croissance inhérente à notre système est devenue obsolète.

Le temps libre n'est pas du temps perdu et l'épanouissement personnel ne passe pas non plus par la consommation, la possession ou le divertissement abêtissant. Il nous faut réinventer une civilisation du travail pour une civilisation de « l'activité ».

Sophie Hauteneuve (PP) : Sans opinion Remarques : la réduction du temps de travail annuel et hebdomadaire a surtout conduit les salariés du secteur privé à travailler à des cadences plus soutenues pour le même salaire. Peu de salariés (je fais exception des fonctionnaires) arrivent à avoir leurs RTT et le tarif des heures supplémentaires a été baissé. Dans l'intérêt des travailleurs du privé je suis donc personnellement contre une réduction supplémentaire du temps de travail

22) Êtes-vous favorable à une loi contre l'obsolescence programmée des objets ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI très bonne idée, cela pourrait être une norme AFNOR, qui fixe la durée de vie, cela informerait le consommateur. Pour la publicité nous sommes favorables à une harmonisation inter-communale , c'est indispensable car aujourd'hui les réglementations sont différentes en fonctions des villes.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI
Remarques : Bien entendu, nous devons faire évoluer l'organisation de l'économie et des systèmes de production et de distribution en fonction des besoins réels des gens, et non pas faire évoluer les besoins réels des gens en fonction des besoins du capitalisme et de la course au profit.

Pascal LESELLIER (DLR) : OUI

Michel Lamarque (Indépdtd) : La loi ou la convention, bonne piste à suivre ... (autre priorité, demander à Mc Do d'arrêter de donner des jouets à piles).

Marie CONTRAIRE (CPF) : OUI

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : OUI. Les mesures de soutien au secteur de la Réparation me paraissent déterminantes.

Jacques VEUNAC (CPF): Les idées proposées sont intéressantes. A reformuler probablement toutefois : la formation et l'éducation seront au moins aussi efficace qu'une loi trop rigide.

François Maitia (PS) : oui

X) Une nouvelle et nécessaire politique des déchets

23) Êtes-vous partisan de légiférer de façon contraignante sur la réduction des déchets à la source (lutte contre le suremballage, développement du principe d'emballage consigné, interdiction stricte des sacs plastiques, mesures contre l'obsolescence programmée...)?

Marie CONTRAIRE (CPF) : OUI (à fond)

François Maitia (PS): oui

Alexa Hilaire (AEI) : Oui

Avec une TVA plus forte sur les produits emballés et moins forte sur les produits en vrac

Sylvianne Allaux (PS) : Je soutiens évidemment la mise en place de dispositions incitant au recyclage des déchets. Depuis quelques années, une disposition européenne incite au recyclage des D3E (Déchets Electriques et Electroniques). Mais nous devons aller plus loin aujourd'hui.

Michel Lamarque (indpdt) : Non, avant la loi, essayons la négociation, puis la taxe.

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI

Remarques : oui car il n'y aucune raison que l'effort indispensable en matière de gestion et de réduction des déchets ne repose que sur les consommateurs et les communes, et pas sur l'industrie et les processus de production. La solution globale ne pourra être satisfaisante qu'en agissant sur cet échelon là également.

24) Êtes-vous favorable à la mise en place d'une redevance incitative afin d'encourager les comportements vertueux, de favoriser le réemploi, la réparation, le recyclage et le compostage ?

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI cela est juste et démocratique ; nous passerions ainsi d'une Taxe d'ordures ménagères à une R.O.M Redevance Ordures Ménagères sur la quantité réelle de déchets jetés . Cela fonctionne dans de nombreux pays. Nos jeunes sont déjà très sensibilisés et le travail pédagogique , l'éducation sont à privilégier pour une réelle prise de conscience.

Marie CONTRAIRE (CPF) : je ne voit pas comment faire. Besoin d'explications

MORTALENA : OUI

Jacques VEUNAC (CPF) : Encore une redevance. Comment savoir si elle sera incitative. Les comportements vertueux sont à apprendre, voire à inciter en effet s'ils sont compris, justes, et efficaces.

Pedro Carrasquedo et Sylvie Laplace (NPA 4ème et 6ème circ.) : NON

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI

Sophie Hauteneuve (PP) : Non Remarques : les comportements vertueux ne doivent pas, à mon sens, être induits par des taxes supplémentaires

François Maitia (PS) : oui

25) Êtes-vous favorable à la mise en place généralisée de systèmes de collecte sélective "porte à porte" des déchets (plastique, verres, papiers, organiques etc. collectés séparément) ?

Peio ETCHEVERRY-AINTCHART, Laurence HARDOUIN, Anita LOPEPE (EH Bai) : OUI

Remarques : oui, c'est actuellement le système mis en place par certaines municipalités gérées par les abertzale de gauche en Gipuzkoa, et qui devrait fortement se développer dans les temps à venir (250 000 habitants sont concernés). C'est à nos yeux le meilleur système de recueil et de traitement des déchets.

Marie-Ange Thébaud et Alice Leiciaguecahar (Europe Ecologie 4ème et 5ème circ.) : OUI
Surtout dans les grands ensembles

Colette CAPDEVIELLE (PS) : OUI et il faut intégrer cela dans tous les programmes immobiliers, les collectivités devant donner l'exemple.

Jean-Baptiste MORTALENA (APC) : OUI

Jacques VEUNAC (CPF) : OUI

Sophie Hauteneuve (PP) : Sans opinion Autre position : Je ne sais pas si la collecte « porte à porte » est la meilleure solution. Personnellement j'ai longtemps habité Bayonne où le porte à porte est pratiqué tous les jours et j'étais toujours énervée de voir les ramasseurs de poubelle prendre le recyclé et le ménager et mettre tout ensemble dans la benne. Quand je porte mes poubelles moi même dans la déchetterie je suis sûre au moins que je n'ai pas trié pour rien.